

MONTREAL.

L'ORPHEON DE STE-CUNEGONDE.

L'Orphéon de l'Eglise Ste-Cunégonde s'est réuni vendredi 27 août pour procéder à l'élection annuelle de ses officiers avec le résultat suivant :
Président honoraire, Rév. F. X. Eug. Ecremont.

Président, A. Lupien.
1er vice-président, J. Marcotte.
2ème vice-président, T. Valiquette.
Secrétaire, J. O. A. Pagé.
Assist.-secrétaire, J. O. Mathieu.
Trésorier, A. Gougeon.
Bibliothécaire, J. Desmarais.
Sergent d'armes, A. Narbonne.
Organiste, J. B. Denys.
Directeur, F. X. Thériault.
Comité de Régie—J. E. Rolland, J. D. Robert, A. Bienvu, J. B. Bisailon, E. Dubrue.
L'Orphéon compte cinquante voix d'hommes.

ST LOUIS DE FRANCE

A l'occasion de la fête patronale de l'église St Louis de France, Mgr P. Bruchési, archevêque de Montréal a officié pontificalement.

Le chœur sous la direction de M. Chs Labelle, a exécuté avec accompagnement d'orchestre, le *Kyrie*, le *Gloria* et le *Credo* de la messe en ut de Beethoven.

A vêpres et au salut : *Magnificat* d'Haydn ; *Sanctus* et *Benedictus* de la messe en ut de Beethoven ; *Justus* de Mozart et *Tantum* de Rossini.

Solistes : MM. H. A. Cholette, E. Lebel, J. Laflamme, A. Labelle et W. Wayland, ténors ; E. Giguère, baryton ; Elsw. Duquette, L. Trudeau et D. Bertrand, basses ; organiste, M. R. Pelletier ; maître de chapelle, M. Chs. Labelle.

Après une brillante tournée aux Etats-Unis, M. Emiliano Renaud, notre jeune virtuose canadien, est revenu à Montréal passer quelque temps dans sa famille. M. Renaud va, nous dit-on, partir pour Leipzig prochainement pour y compléter ses études musicales.

Pourquoi pas à Paris ? Pourquoi ce goût subit pour la musique tudesque ?

Au moment d'aller sous presse, nous apprenons que M. Louis Ratto a envoyé à M. l'abbé Troie sa démission de maître de chapelle de l'église Notre-Dame.

M. Ratto conservera ses fonctions jusqu'au premier octobre.

—L'empereur de Russie a approuvé la réorganisation de l'orchestre de la cour, qui prend désormais ce titre officiel. Cet orchestre aura un uniforme spécial et doit apporter son concours à toutes les exécutions musicales qui auront lieu à la cour de Russie. Tous les musiciens devront être sujets russes ; leur chef est nommé par décret du ministre de la cour, après approbation de l'empereur lui-même. Ce chef d'orchestre choisit les musiciens, qui doivent être acceptés par le ministre de la cour. Après un service ininterrompu de dix ans, les artistes pourront prendre leur retraite en conservant le titre d'artiste de la cour honoraire et en ayant droit à une pension qui est fixée à 1,200 roubles pour les solistes et à 750 roubles pour les autres.

—Un catalogue intéressant.

Les grands éditeurs de Leipzig, MM. Breitkopf et Haertel ont réuni en un volume de 212 pages sous le titre de *Musik-Klassiker*, la liste des œuvres classiques qu'ils ont publiées. Cet intéressant volume, illustré de beaux portraits, est une fort habile compilation des ouvrages classiques de Palestrina, Orlando de Lassus, Sweelinck, Heinrich Schütz, Händel, Bach, Gluck, Grétry, Mozart, Beethoven, Schubert, Lanner, Strauss (le père), Mendelssohn, Chopin, Schumann, Wagner.

Comme on sait, les éditions complètes sortent de la maison Breitkopf et Haertel sont uniques au monde.

LES APPOINTEMENTS DES ARTISTES EN FRANCE

En 1840, les appointements annuels des artistes, à Paris, étaient les suivants :

Mlle Rachel.....	66,000 francs
Mlle Mars.....	40,000 "
Naudin, le ténor.....	110,000 "
Cruvelli.....	100,000 "
Rosita.....	60,000 "
Fanny Essler.....	46,000 "
Taglioni.....	36,000 "

Il y a dix ans, les appointements augmentèrent sensiblement. Par mois on accordait à :

MM. Lasalle.....	11,000 francs
Jean de Reszké.....	6,000 "
Ed. de Reszké.....	5,000 "
Mmes Adiny et Richard.....	5,000 "

A la même époque, l'Opéra payait par an à :

MM. Melchissédec.....	48,000 francs
Iscaïas.....	45,000 "
Plangon.....	24,000 "
Mmes Rosita Mauri.....	40,000 "
Dufraie.....	35,000 "
Bosman.....	50,000 "

L'Opéra-Comique payait annuellement à :

M. Maurel.....	8,000 francs
----------------	--------------

et la Comédie-Française assurait à :

MM. Got.....	65,000 francs
Delaunay.....	65,000 "
Febvre.....	60,000 "
Mme Reichenberg.....	50,000 "

Maintenant les sociétaires de la Comédie-Française touchent annuellement 12,000 francs d'appointements fixes, plus 20,000 francs de parts, ce qui fait, sans compter les feux, 32,000 francs.

Enfin, par soirée, voici ce que gagnent aujourd'hui quelques artistes :

Mmes Sarah Bernhardt.....	1,500 francs
Réjane.....	800 "
Jeanne Granier.....	600 "
Jeanne Hading.....	400 "

Lorsqu'on veut conserver une jolie voix, où améliorer celle dont la nature vous a gratifié, il est inutile, sans être physicien, ni mécanicien de profession, d'en connaître le mécanisme. Voici comment le docteur Castex le définit :

Les cordes vocales sont d'autant plus tendues que le son est plus intense. Evitons donc les sons intenses sans nécessité.

Dans l'émission de la voix de poitrine, le thorax, le larynx et le pharynx travaillent à la fois et sont contractés ; n'en abusons pas.

Dans l'émission de la voix de tête, le contraire a lieu ? elle peut servir en quelque sorte, de repos à la voix de poitrine.

Dans la voix claire, le larynx s'élève, et il s'abaisse dans la voix sombre. Pendant les sons filés, les cordes vocales se rapprochent juxtaposées ; il n'en faut point abuser sous peine d'une fatigue extrême.

Une petite révolution éclata dernièrement au Théâtre Rossini de Pesaro un soir que, pour cause de l'indisposition du ténor, le spectacle dut être changé à la dernière minute. On devait jouer *Ratcliff*. Le tumulte fut violent lorsque le chef d'orchestre, M. Tango, déclara qu'il ne conduirait pas d'autre ouvrage que *Ratcliff*. La direction dut appeler à son aide 15 carabinières, qui conduisirent M. Tango à son pupitre. M. Mascagni présent, applaudissait de toutes ses forces à la résistance du chef d'orchestre, tandis que le public sifflait le jeune compositeur.

On parle de la démocratisation des arts, dit un de nos confrères italiens, et jamais l'on ne vit tant d'artistes amateurs parmi les gens de la haute société : par exemple, en ce moment, le prince Eugène de Suède, fils cadet du roi Oscar, se prépare à exposer une demi-douzaine de ses tableaux au prochain salon de Stockholm. Le prince Louis Ferdinand de Bavière vient de mettre en musique deux poésies de la princesse Thérèse.

La femme du prince Charles de Danemark, qui est fille du prince de Galles, a terminé une comédie moderne dont le principal rôle pourrait bien être créé par le merveilleux tragédien Irving. Enfin, la princesse de Schleswig-Holstein qui est une grande dilettante du chant, a promis de se faire entendre en public, dans un concert que le "Soho Club" de Londres organise en ce moment.

—Singulière aventure théâtrale :

Il s'agit du Grand-Théâtre de Marseille qui paraît destiné à ne pas rouvrir ses portes de longtemps.

Le directeur de cette salle de spectacle nommé par la ville bénéficiait d'une subvention annuelle de près de 300,000 francs ; mais le conseil municipal actuel, composé en grande partie de sectaires, l'a supprimée brutalement et s'est contenté de mettre le Grand-Théâtre en location.

La mise à prix, fixée à 30,000 francs, n'avait amené depuis quinze jours aucun adjudicataire, personne ne se souciant de courir, sans subvention de la ville, les risques très nombreux d'une exploitation d'un théâtre d'opéra et d'opéra-comique pendant six mois de l'année.

Le conseil municipal, assemblé d'urgence, abaissa cette fois à 100 francs la mise à prix de la location de la salle.

Mardi, une allée administrative, posée sur les murs de la ville par les soins de la municipalité, a annoncé la nouvelle aux adjudicataires à venir. Le cahier des charges, revêtu, ne met plus l'acquéreur dans l'obligation de jouer l'opéra, aussi les plaisants parlent-ils de faire du Grand-Théâtre un entrepôt quelconque, un établissement de bains, un pénitencier, un couvent, etc.

Il est certain que la situation actuelle ne manque pas de comique, mais les dilettanti marseillais se désolent avec juste raison, car ils risquent fort de n'avoir point de saison d'opéra.

Comment les farouches radicaux marseillais n'ont-ils pas compris que c'est la suppression des subventions en province qui tuera les troupes lyriques françaises ? Ignorent-ils ce qui se passe non loin de chez eux, en Italie, où la suppression des "dòts" mène à la ruine l'art du chant et le théâtre, cependant si vivaces au delà des Alpes ?

L'œuvre de destruction qu'ils ont entreprise est la marque de bien petits esprits ; espérons que MM. les conseillers céderont devant l'opinion publique, à moins qu'ils ne préfèrent tomber sous le ridicule qui les a déjà fort entamés depuis quelques jours.

—Un démenti.

Quelques journaux italiens ayant annoncé que Mascagni avait l'intention de donner sa démission de directeur du Lycée Rossini de Pesaro, pour poser sa candidature à la direction du Conservatoire de Parme, le jeune compositeur a démenti cette nouvelle dans la lettre suivante adressée au *Resto del Carlino* :

"Mon démenti est motivé par plusieurs raisons : la première de toutes, c'est que je ne veux prendre part à aucun concours, pas même s'il s'agissait du poste du Père Éternel ; en second lieu, je serais bien fou de quitter le Lycée de Pesaro avec son autonomie pour entrer au Conservatoire de Parme, qui dépend du gouvernement, sans compter qu'à Pesaro le bénéfice est des plus précieux ; puis, je n'ai point l'intention de suivre la carrière de directeur de Conservatoire ; si je suis à Pesaro, c'est que ce superbe Lycée Rossini est l'unique, en Italie, qui puisse me garantir de mettre en pratique certaines de mes idées. Si la pensée et la force ne me manquent point."